



BULLETIN QUOTIDIEN

N°072 du 29 Mai 2009

Direction Générale : Tél. : 81. 17. 96

Rédaction-Abonnement et Information : Tél. : (242) 81-01-98

Avenue E.P. Lumumba - Brazzaville (CONGO) B.P. 2144 E-mail : agencecongoinfo@yahoo.fr

SOMMAIRE

- * CONGO-MUNICIPALISATION : Les chantiers seront achevés, rassure le président de la république (P. 3)
- * CONGO-FRANCE : Formation du personnel diplomatique (P. 3)
- * CONGO-BIODIVERSITE : Implication des communautés locales (P. 4)

CONGO-BIODIVERSITE

IMPLICATION DES COMMUNAUTES LOCALES

BRAZZAVILLE, 29 MAI (ACI) - Le représentant du Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE-UICN) au Congo, M. Marcellin Agnagna, a exhorté les Organisations Non Gouvernementales (ONG) nationales à s'impliquer dans la gestion durable de la biodiversité dans le pays, avec la participation des communautés locales.

Cette exhortation du CARPE-UICN a été faite aux organisations nationales spécialisées, lors de l'atelier de renforcement des capacités des ONG locales sur «les concepts de l'approche participative, la conception, l'élaboration et l'exécution des projets, en vue de l'implication des communautés à la gestion de la biodiversité», qui s'est tenu du 26 au 28 mai dans la capitale congolaise.

«La gestion durable des ressources naturelles ne pourra être effective sans la contribution de la société civile, c'est-à-dire les ONG locales et les communautés villageoises», a reconnu le point focal du CARPE-UICN au Congo.

«Le chemin à parcourir bien qu'encore long, ne saura ralentir l'élan que nous avons pris ensemble. Votre détermination nous donne beaucoup d'espoir et nous osons croire que vous saurez rattraper le retard qui vous sépare des ONG sœurs des autres pays de la sous-région ou encore de l'Afrique de l'Ouest», a-t-il fait remarquer aux représentants des organisations nationales.

«En Afrique de l'Ouest où les conditions naturelles et climatiques ne sont pas aussi

généreuses que les nôtres, les ONG locales sont à la base des processus de développement et jouissent d'une grande expérience et notoriété», a dit M. Agnagna.

«A ce jour, le Congo n'a soumis aucun projet valable. Il en est de même pour le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) qui a un programme d'appui aux pays d'Afrique tropicale pour la préservation des forêts. Ce fonds est très sollicité par les ONG d'Afrique de l'Ouest, car ayant maîtrisé les mécanismes d'accès, ce qui n'est pas le cas dans le pays», a fait observer CARPE-UICN.

Cet atelier qui se justifie à ce titre, marque le début d'un long processus de mise à niveau des ONG nationales, afin qu'elles deviennent compétitives et capables de jouer effectivement leur rôle de partenaires du gouvernement congolais et acteur au développement.

A ce séminaire-atelier, les participants ont abordé les approches de gestion de la biodiversité et l'appui au développement, les rôles des parties prenantes à la gestion de la biodiversité, les outils de communication pour la sensibilisation et conscientisation du public. La conception, l'élaboration, la recherche de financement et l'exécution des projets de développement communautaire, la sensibilisation et conscientisation des populations pour la gestion durable de la biodiversité, ont fait également partie du programme de ce séminaire.

L'appui à l'organisation et la participation des communautés villageoises dans la

NOUVELLES NATIONALES

IMPLICATION...(2)

gestion de la biodiversité, ainsi que la mise en place des instances du réseau des partenaires du CARPE, ont figuré aussi dans l'agenda de cet atelier.

En effet, le programme CARPE dont les objectifs stratégiques sont la réduction du taux de

déforestation, la diminution de la perte de la biodiversité, la réduction de la pauvreté en milieu rural, a pour missions, entre autres, le renforcement des capacités opérationnelles des ONG locales à travers un appui technique et financier soutenu, a-t-on appris. (ACI)